

# Fiche de synthèse

La documentation « Nos droits, nos responsabilités » comprend les éléments suivants :

- Dossier d'introduction (déjà distribué et disponible sur demande)
- Six modules (le droit d'être moi, le droit d'être heureux, le droit d'être entendu, le droit d'apprendre, le droit de vivre en paix, le droit de travailler ensemble)
- Dossier de partenariat avec l'UNICEF
- Le programme de l'insigne olympique

Ces dossiers ont été spécialement conçus de manière à faciliter la reproduction.

Les six modules contiennent des informations générales sur chacun des six droits et sur les responsabilités qui leur sont associées. Aux informations succèdent dix activités que les responsables d'unités peuvent utiliser avec leurs guides ou éclaireuses afin de susciter la réflexion, le débat et l'action sur les questions soulevées dans les dossiers. Les sujets explorés et les activités proposées dans les dossiers sont étroitement liés et nous aident tous à réfléchir au rôle que nous avons à jouer pour aborder avec efficacité et de manière responsable les questions liées aux droits. Amusantes et interactives dans leur conception, les activités reposent sur les principes de l'apprentissage par l'action du Guidisme/Scoutisme féminin. Les responsables d'unités sont libres de choisir les modules qu'elles utiliseront avec leurs membres.

Vous trouverez également ci-joint un dossier de partenariat avec l'UNICEF. La signature d'un protocole d'accord entre l'AMGE et l'UNICEF en est au stade final. Ce protocole inaugure un programme de coopération et de collaboration entre les deux organisations. L'UNICEF a reconnu l'intérêt de « Nos droits, nos responsabilités » et a travaillé avec nous à la production de ce septième dossier. Nous espérons que l'information fournie vous aidera à en savoir plus sur cet organisme et à réfléchir à la manière pour l'AMGE et l'UNICEF d'accroître leur collaboration dans le monde. Vous recevrez prochainement un complément d'information sur le protocole et la manière dont les Organisations membres peuvent travailler avec l'UNICEF.

Le huitième dossier, Programme de l'insigne olympique, a été formulé avec *Soma Hellinidon Odigon*, l'Association des Guides de Grèce. Le but de cet insigne est de susciter l'enthousiasme de tous les membres de l'AMGE pour les activités sportives et de mieux faire connaître les Jeux olympiques. L'insigne olympique et « Nos droits, nos responsabilités » sont liés par le soutien qu'ils apportent tous les deux au droit à l'épanouissement personnel et à la sécurité, et l'encouragement qu'ils accordent à notre responsabilité en tant que citoyens, participants et membres de la société.

Nous encourageons fortement les responsables d'unités à garder une trace de leurs activités car nous enverrons des formulaires d'évaluation en temps voulu.

Nous espérons que vos responsables trouveront les dossiers utiles et agréables à utiliser et nous vous souhaitons bonne chance pour l'exploration de « Nos droits, nos responsabilités ».